

des Cordeliers, sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les rues des Quatre-Chapeaux, du Palais-Grillet, Tupin, Ferrandière et Bonneveau. Une Commission nommée dans son sein lui avait fait, par l'organe de M. Duverger, un rapport sur ce débarcadère central, et la Société s'était empressée de publier, à la fois, et le mémoire et le rapport.

La Société avait fait plus; reconnaissant qu'il était de son devoir d'examiner, de la manière la plus large, une question qui intéressait notre avenir commercial et industriel, elle avait voulu s'associer à l'enquête de l'année dernière, et, pour cela, avait chargé cinq de ses membres, MM. Muthuon, officier d'artillerie, Pravaz et Potton, médecins, Pigeon, ingénieur des mines, et Duverger, ingénieur des ponts-et-chaussées, d'étudier avec soin les divers tracés proposés pour la traversée de Lyon; de lui signaler leurs inconvénients et leurs avantages, et de lui proposer un vœu à émettre. Cette Commission avait rempli sa mission, et, la Société, adoptant ses conclusions, avait demandé, qu'à défaut du tracé central le meilleur à ses yeux, celui de Bellecour fut préféré. Pour donner toute publicité, non seulement à ce vœu qu'elle émettait, mais encore aux considérations et aux motifs qui lui avaient servi de base, elle avait fait insérer en entier, dans ses Annales, le rapport de ses commissaires.

Ainsi, il était naturel que l'Administration de Vaise s'adressa à la Société, et lui demanda un avis motivé sur le meilleur emplacement à donner à son double débarcadère de marchandises et de voyageurs. La Société s'est empressée de satisfaire à cette demande; une Commission spéciale a été nommée à cet effet: cette Commission nous a chargé de faire toutes les études qu'exigeait une question aussi complexe. C'est ce travail que nous avons soumis à la Société, et qu'elle a adopté à l'unanimité. Nous y avons joint l'avant-projet d'un débarcadère de voyageurs au Jardin-des-Plantes.